projets qui rendront de grands services et contribueront au mieux-être des gens de ce pays.

Nous croyons qu'à notre époque, il est encore plus important que les jeunes Canadiens se sentent fiers de leur pays; il n'y a rien de mal à ce qu'ils portent la feuille d'érable sur leur poitrine.

[Français]

## LA RÉFORME DES PROGRAMMES SOCIAUX

Mme Francine Lalonde (Mercier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

Face à l'ampleur des critiques que soulèvent et les intentions et la façon de procéder du gouvernement fédéral dans sa réforme des programmes sociaux, le ministre du Développement des ressources humaines a dû annuler la conférence fédérale—provinciale qui devait avoir lieu aujourd'hui même à Ottawa. De plus, l'impasse perdure entre Québec et Ottawa dans le dossier de la formation de la main—d'oeuvre.

Le ministre confirme—t-il que c'est parce que d'autres provinces, en plus du Québec, se sont vivement opposées et aux orientations et à la façon de procéder du gouvernement, qu'il a dû annuler la conférence fédérale—provinciale à la sauvette, fait rare sinon unique, et ce, sans avoir préalablement avisé le premier ministre?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, la députée n'est pas au fait de l'histoire récente.

Pour commencer, les premiers ministres se sont rencontrés fin décembre et ont convenu qu'il fallait procéder à un examen de la politique sociale. Depuis lors, nous avons eu deux rondes importantes de réunions avec les ministres de tous les gouvernements provinciaux, en janvier et en mars. Il y a eu entente sur des parties importantes.

La raison pour laquelle nous n'avons pas tenu la réunion d'aujourd'hui, c'est que certaines provinces voulaient plus de temps. Il me paraît logique et raisonnable, face à un processus aussi important et aussi complexe, de donner plus de temps aux parties qui le demandent, car nous souhaitons leur coopération.

• (1430)

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines. Compte tenu du fossé qu'il essaie de camoufler, qui sépare les positions de son gouvernement, celles de certaines provinces et celles du Québec, et face à

## Questions orales

l'annulation—ce n'est pas un mince événement que d'annuler à la dernière minute une conférence fédérale—provinciale; de mémoire de conférencier, cela ne s'est pas vu souvent—, le ministre s'engage-t-il à revoir son projet de réforme des programmes sociaux de façon à rendre cette réforme conforme aux aspirations et revendications traditionnelles du Québec?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, la députée devrait lire quelques livres sur les relations fédérales-provinciales au cours des 120 dernières années. Si elle pense que c'est un précédent, ce n'en est pas un, il s'en faut. Toute conférence fédérale-provinciale doit contenir un certain nombre de possibilités de changement.

De plus, ce n'est pas une annulation, mais un report. Nous avons demandé à nos représentants de se rencontrer pour échanger des renseignements sur les domaines qui exigent plus de temps, c'est tout.

Je dirais à la députée que sa tentative et celle de son parti pour faire croire à une grave crise n'est qu'un autre effort de leur part pour essayer de miner le fédéralisme.

Des voix: Bravo!

M. Dale Johnston (Wetaskiwin): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

La semaine dernière, plusieurs de ses homologues provinciaux se sont plaints que le ministre n'était pas intéressé à une véritable consultation en ce qui a trait aux réformes sociales. Ils ont laissé entendre qu'il essayait d'imposer ses idées plutôt que d'en obtenir de nouvelles.

Le ministre a-t-il déjà en tête une proposition qu'il entend présenter aux provinces? Si oui, pourquoi fait-il semblant de chercher des idées par la voie de la consultation?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, j'aimerais bien en savoir plus et je demande au député de déposer les noms des ministres provinciaux qu'il cite. Les ministres provinciaux me téléphonent et je leur ai parlé vendredi dernier. Aucun d'eux ne s'est jamais plaint que nous essayions de leur imposer quelque chose.

S'il veut porter des accusations de ce genre et attribuer des propos aux ministres provinciaux, le député a le devoir envers la Chambre de déposer les rapports sur lesquels il se fonde.

M. Dale Johnston (Wetaskiwin): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire.

Le ministre a-t-il vraiment à coeur de collaborer avec les ministres provinciaux au sujet de la réforme sociale, ou le processus de consultation n'est-il qu'une duperie?